

Tendances
générales dans
les revenus
des universités

Revenus des
universités selon
leur source

Tendances dans
les dépenses
des universités

Conclusion

Les finances des universités, 2007-2008

Selon les plus récentes statistiques financières des universités et des collèges universitaires du Canada, les revenus des universités ont connu une hausse totale de 2,8 % en 2007-2008, en même temps que le financement public du fonctionnement augmentait de 3,8 %¹. Pourtant, dans plusieurs provinces, le financement public n'est pas arrivé à suivre le rythme du taux d'inflation et de la hausse des inscriptions au cours de la décennie.

Voici d'autres constatations importantes :

- Les hausses de revenus les plus importantes par rapport à l'exercice précédent ont été enregistrées en Alberta (8,9 %), en Colombie-Britannique (7 %) et au Manitoba (5 %). En revanche, le total des revenus a diminué de 7,8 % au Nouveau-Brunswick.
- Le total du financement provincial du fonctionnement, ajusté pour tenir compte de l'inflation, a continué à se remettre des faibles niveaux enregistrés plus tôt au cours de la décennie et était plus élevé de 46,3 % en 2008 qu'en 1992.
- Les deux principales sources de croissance relative des revenus en 2007-2008 étaient le financement provincial total (11,2 %) et les revenus en capital (61,7 %).
- En 2008, le financement provincial du fonctionnement s'est accru de façon plus marquée que les revenus tirés des droits de scolarité dans chaque province, à l'exception du Québec et de l'Ontario.

C'est au Québec (8,9 %), en Ontario (6,1 %) et en Colombie-Britannique (3,8 %) que les recettes des droits de scolarité ont augmenté le plus rapidement.

- Après une longue période de déclin, les revenus tirés des dépenses en capital social (1,8 milliard de dollars) sont maintenant considérablement plus élevés qu'ils ne l'étaient dans toute la période allant de la fin des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990.

- En 2008, les dépenses affectées aux salaires des universitaires par rapport au total des dépenses des universités sont demeurées stables, à 19,5 %, après avoir connu une hausse légère en 2007, année où elles ont augmenté pour la première fois en près de dix ans.

Tendances générales dans les revenus des universités

Au cours de l'exercice 2008, les revenus des universités canadiennes ont atteint un record de 26,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent, abstraction faite de l'inflation. Comme l'illustre le tableau 1, les plus fortes augmentations d'une année à l'autre ont été enregistrées en Alberta (8,9 %), en Colombie-Britannique (7 %) et au Manitoba (5 %). À l'inverse, les revenus ont diminué de 7,8 % au Nouveau-Brunswick et de 3,5 % en Nouvelle-Écosse.

Les recettes tirées des dépenses en capital social ont bondi de 61,7 % en 2008 et continuent de demeurer sensiblement



Tableau 1 Taux de variation des revenus des universités, de 2006-2007 à 2007-2008

	Total des revenus	Revenus de fonctionnement (toutes les sources)	Recherche commanditée	Revenu en capital	Total du financement provincial	Financement provincial du fonctionnement	Revenus provenant des frais de scolarité
Canada	2.8 %	3.0 %	6.1 %	61.7 %	11.2 %	4.0 %	4.6 %
Terre-Neuve-et-Labrador	3.2 %	8.1 %	-8.8 %	-15.8 %	10.8 %	8.9 %	0.1 %
Î.-P.-É.	3.8 %	3.7 %	24.9 %	-19.2 %	10.2 %	8.8 %	-6.8 %
Nouvelle-Écosse	-3.5 %	3.2 %	11.3 %	-38.9 %	11.0 %	10.7 %	-3.9 %
Nouveau-Brunswick	-7.8 %	2.9 %	-0.4 %	73.0 %	5.6 %	4.3 %	1.3 %
Québec	2.3 %	2.4 %	9.1 %	-5.1 %	2.8 %	2.2 %	8.9 %
Ontario	1.3 %	2.3 %	1.3 %	166.5 %	6.5 %	0.0 %	6.1 %
Manitoba	5.0 %	5.3 %	4.6 %	103.3 %	10.5 %	8.7 %	-1.3 %
Saskatchewan	-0.7 %	3.5 %	30.3 %	-47.5 %	-2.9 %	9.9 %	-0.7 %
Alberta	8.9 %	4.6 %	2.2 %	154.7 %	37.3 %	11.6 %	3.2 %
Colombie-Britannique	7.0 %	3.2 %	17.2 %	34.7 %	20.0 %	8.1 %	3.8 %

supérieures aux bas niveaux qui ont caractérisé la période allant de la fin des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990. En 2000, une augmentation prononcée des revenus en capital a été constatée dans tout le Canada en raison principalement de la hausse importante des sources de financement provinciales.

Les augmentations de revenus totaux continuent de se répercuter sur les budgets de fonctionnement généraux, qui servent à financer la fonction centrale d'enseignement et les activités de recherche non subventionnées des universités. Les revenus de fonctionnement ont crû de 3 % à l'échelle nationale, une hausse constatée dans toutes les provinces, les gains les plus importants ayant été enregistrés à Terre Neuve et Labrador (8,1 %), au Manitoba (5,3 %) et en Alberta (4,6 %) et les plus faibles, en Ontario (2,3 %).

En 2008, le financement provincial total du fonctionnement a augmenté en moyenne de 4 %. Ce sont l'Alberta (11,6 %) et la Nouvelle-Écosse qui ont bénéficié de la hausse la plus importante alors qu'en Ontario, ces revenus sont demeurés les mêmes qu'en 2007.

Au total, les recettes tirées des droits de scolarité ont crû de 4,6 %, reflétant à la fois une hausse de ces derniers et une augmentation

générale de l'effectif. C'est au Québec (8,9 %), en Ontario (6,1 %) et en Colombie-Britannique (3,8 %) que la croissance a été la plus marquée, et seules ces deux premières ont vu leurs revenus de cet ordre s'accroître à un taux supérieur à celui du financement provincial du fonctionnement.

Les revenus reçus pour la recherche commanditée ont connu une hausse de 6,1 % par rapport à 2007. Le financement fédéral dans ce domaine a augmenté de 8,3 % en 2008, mais devrait diminuer de nouveau, le budget fédéral de 2009 ayant réduit ses contributions de cet ordre. Au palier provincial, le financement de la recherche a crû de 3,7 %, mais les fonds obtenus d'autres sources publiques, par exemple d'autres provinces et des gouvernements étrangers, ont chuté de 21,1 % en comparaison avec 2007. Dans l'ensemble, 48,1 % des revenus pour les travaux de recherche commandités au Canada provenaient du gouvernement fédéral et 18,3 %, des gouvernements provinciaux.

Les sources privées du financement de la recherche ont bonifié leur apport en 2008. Les dons faits par des particuliers, des organismes sans but lucratif et des fondations ont augmenté de 17,6 % par rapport à 2007, contre 84 % pour les dons d'entreprises.

Tableau 2 Revenus des universités, 1992 et 2008 (\$ de 2007)

	1992 (000s \$)	2007 (000s \$)	Taux de variation
Total des revenus	13,841,938 \$	26,237,299 \$	88,5 %
Revenus de fonctionnement (toutes les sources)	9,170,730 \$	15,097,690 \$	64,6 %
Fonds spéciaux et fiducie	770,819 \$	1,401,090 \$	81,8 %
Recherche commanditée	2,153,569 \$	5,953,044 \$	176,4 %
Entreprises auxiliaires	1,125,545 \$	1,638,886 \$	45,6 %
Revenus en capital	621,274 \$	1,863,039 \$	199,9 %
Financement provincial total	8,016,911 \$	11,728,660 \$	46,3 %
Financement provincial du fonctionnement	7,066,097 \$	8,615,031 \$	21,9 %
Frais de scolarité	1,809,445 \$	5,240,364 \$	189,6 %

Depuis 1992, les recettes totales des universités, corrigées en fonction de l'inflation, ont affiché une croissance de 89,5 % (tableau 2), situation attribuable en grande partie à la hausse des revenus tirés des droits de scolarité (+ 189,6 %) et de la recherche subventionnée

(+ 176,4 %). Par contre, au cours de la même période, le financement provincial a augmenté au total de 46,3 % comparativement à seulement 21,9 % pour le financement provincial du fonctionnement.

Revenus des universités selon leur source

Comme le montre le tableau 3, les subventions et les contrats gouvernementaux ne représentaient que 56,8 % de tous les revenus des universités en 2008, contre 67 % aussi récemment qu'en 1992. En comparaison, les droits de scolarité constituaient 20 % de tous les revenus et 34,7 % des revenus de fonctionnement, contre seulement 13 % et 20 % respectivement en 1992. Le financement privé des universités par les dons, les subventions et les legs est monté en flèche au cours des 30 dernières années, passant d'à peine plus de 54 millions de dollars en 1972 (3 % du total des revenus) à 2,9 milliards en 2008 (10,8 % du total des revenus). Au cours de l'exercice 2008, 38,4 % de ce total est provenu d'entreprises privées.

Dans les provinces, les universités de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario sont celles qui

Tableau 3 Pourcentage du total des revenus des universités selon leur source, 2007-2008

	Subventions et contrats	Frais de scolarité publics	Dons, subventions non publiques et legs	Ventes de services et de produits	Revenus de placement	Divers
Canada	56.8 %	20.0 %	10.8 %	8.3 %	1.0 %	3.1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	68.5 %	12.7 %	2.8 %	7.7 %	0.7 %	7.6 %
Î.-P.-É.	58.0 %	19.4 %	7.9 %	13.1 %	0.9 %	0.7 %
Nouvelle-Écosse	41.8 %	29.5 %	9.9 %	14.3 %	0.6 %	3.8 %
Nouveau-Brunswick	51.8 %	26.4 %	8.4 %	11.2 %	0.8 %	1.4 %
Québec	65.7 %	11.8 %	10.1 %	7.0 %	2.2 %	3.3 %
Ontario	48.8 %	25.4 %	12.6 %	7.4 %	1.4 %	4.3 %
Manitoba	61.0 %	17.2 %	12.3 %	4.8 %	3.7 %	0.9 %
Saskatchewan	62.4 %	15.2 %	8.5 %	11.6 %	1.1 %	1.1 %
Alberta	69.5 %	13.7 %	9.4 %	8.8 %	-2.0 %	0.7 %
Colombie-Britannique	57.4 %	20.9 %	9.5 %	10.8 %	0.0 %	1.4 %

Tableau 4 Pourcentage du total des revenus de fonctionnement des universités, 2007-2008

	Subventions et contrats publics	Frais de scolarité	Dons, subventions non publiques et legs	Revenu de placement	Divers
Canada	57.5 %	34.5 %	0.9 %	1.3 %	5.8 %
Terre-Neuve-et-Labrador	72.2 %	17.0 %	0.0 %	1.1 %	9.6 %
Î.-P.-É.	57.3 %	27.4 %	4.4 %	0.7 %	10.1 %
Nouvelle-Écosse	45.9 %	43.3 %	0.4 %	4.3 %	6.2 %
Nouveau-Brunswick	54.0 %	39.0 %	0.1 %	1.4 %	5.5 %
Québec	70.1 %	20.7 %	0.4 %	0.9 %	8.0 %
Ontario	49.2 %	42.3 %	1.2 %	2.1 %	5.2 %
Manitoba	64.8 %	26.7 %	0.2 %	1.5 %	6.8 %
Saskatchewan	64.1 %	26.6 %	1.6 %	2.5 %	5.3 %
Alberta	65.0 %	29.1 %	1.3 %	-1.4 %	6.0 %
Colombie-Britannique	58.1 %	38.5 %	0.6 %	-0.4 %	3.2 %

dépendent le plus du financement privé : plus de la moitié de leurs revenus proviennent de sources privées, principalement sous la forme de frais, de subventions et de dons; le Nouveau-Brunswick ne tardera pas à atteindre lui aussi le seuil des 50 %.

Les droits de scolarité ont encore constitué une part importante des revenus de fonctionnement des universités en 2008 (34,5 %),

une hausse par rapport à 2007 (33,9 %). De plus, il existe des écarts majeurs entre les provinces du point de vue de la proportion des revenus totaux que représentent les droits de scolarité (tableau 4), laquelle, au cours de l'exercice 2008, allait de 17 % de tous les revenus de fonctionnement à Terre-Neuve et Labrador à 43,3 % en Nouvelle-Écosse.

Tableau 5 Taux de variation des dépenses des universités, de 2006-2007 à 2007-2008

	Dépenses totales	Tous les salaires, traitements et avantages	Salaires des professeurs	Fournitures et dépenses	Immeubles et services publics	Bourses d'études	Remboursement de la dette (intérêts seulement)	Divers
Canada	7.4 %	6.9 %	7.7 %	9.2 %	17.6 %	6.9 %	5.6 %	4.8 %
Terre-Neuve-et-Labrador	7.9 %	7.9 %	4.9 %	17.8 %	-30.4 %	11.9 %	-6.9 %	4.3 %
Î.-P.-É.	3.1 %	4.7 %	3.3 %	-9.5 %	-6.4 %	37.2 %	75.3 %	4.6 %
Nouvelle-Écosse	3.7 %	2.8 %	2.7 %	6.4 %	42.3 %	-1.7 %	16.3 %	-0.3 %
Nouveau-Brunswick	4.5 %	3.2 %	3.2 %	1.6 %	-13.0 %	5.2 %	25.5 %	13.6 %
Québec	5.7 %	4.9 %	6.6 %	7.1 %	32.4 %	1.1 %	1.0 %	3.2 %
Ontario	8.9 %	8.2 %	8.8 %	12.2 %	32.8 %	8.1 %	5.7 %	3.5 %
Manitoba	11.2 %	3.7 %	2.7 %	6.5 %	104.3 %	41.6 %	1.3 %	8.7 %
Saskatchewan	2.4 %	3.2 %	3.0 %	12.6 %	-18.3 %	5.4 %	43.9 %	8.8 %
Alberta	12.0 %	11.1 %	10.2 %	10.0 %	18.6 %	8.9 %	16.5 %	12.9 %
Colombie-Britannique	4.0 %	6.7 %	10.8 %	4.3 %	-8.2 %	6.8 %	20.3 %	2.0 %

Tendances dans les dépenses des universités

Les dépenses totales des universités se sont chiffrées à 26,3 milliards de dollars en 2008, une augmentation de 7,4 % par rapport à l'exercice précédent (tableau 5). Elles ont progressé dans chaque province. L'Alberta (12 %) et le Manitoba (11,2 %) ont enregistré les plus fortes hausses alors que la Saskatchewan a connu la plus faible (2,4 %).

Les dépenses totales des universités pour les salaires des universitaires se sont accrues de 7,7 % en 2008. C'est en Colombie-Britannique (10,8 %), en Alberta (10,2 %) et en Ontario (8,8 %) qu'on remarque la plus grande montée des dépenses à cet égard, celles-ci ayant progressé plus lentement au Manitoba et en Nouvelle-Écosse (2,7 %) ainsi qu'en Saskatchewan (3 %).

En pourcentage des dépenses totales, celles engagées au titre des salaires, des traitements et des avantages sociaux ont augmenté de 6,9 % en 2008 et représentaient 61,4 % des dépenses autres qu'en capital, contre 69,4 % en 1972 (graphique 1).

En 2007, les salaires des universitaires, en proportion des dépenses totales, ont connu une augmentation de 0,6 %, la première depuis 1999. L'année suivante, ils sont demeurés stables, à 19,5 % (graphique 2).

Contrairement à ce qui a été constaté durant les exercices précédents, les dépenses engagées au titre des bourses d'études ont crû à un rythme inférieur à la hausse générale des dépenses (6,9 % et 7,4 % respectivement). Néanmoins, elles ont augmenté de 221 % depuis 1999, ce qui reflète en grande partie la forte demande d'aide financière pour les droits de scolarité vu l'augmentation de ces derniers.

Depuis 1992, les dépenses totales des universités, corrigées en fonction de l'inflation, ont grimpé de près de 85,4 % (tableau 6), principalement en raison de la hausse des

Tableau 6 Dépenses des universités, 1992 et 2008 (\$ de 2007)

	1992 (000s \$)	2008 (000s \$)	Taux de variation
Dépenses totales	13,860,862 \$	25,704,847 \$	85.4 %
Dépenses de fonctionnement	9,105,888 \$	14,893,118 \$	63.6 %
Salaires des professeurs	3,772,540 \$	5,024,681 \$	33.2 %
Recherche commanditée	2,089,018 \$	5,555,895 \$	166.0 %
Installations physiques	978,535 \$	2,326,931 \$	137.8 %
Fonds spéciaux et fiducie	584,965 \$	1,349,491 \$	130.7 %
Entreprises auxiliaires	1,102,458 \$	1,579,414 \$	43.3 %

dépenses liées aux fonds de la recherche commanditée (166 %), aux installations matérielles (137,8 %) et aux fonds spéciaux et de fiducie (130,7 %). Les dépenses de fonctionnement se sont accrues à un taux plus modeste de 63,6 %. Par comparaison, celles qui sont liées aux salaires des universitaires n'ont augmenté que de 33,2 % entre 1992 et 2008.

Conclusion

Après des années de baisse du financement gouvernemental de base, les dépenses publiques affectées aux universités et aux collèges universitaires ont connu une augmentation modeste en 2008. Toutefois, comparativement aux décennies précédentes, le financement public du fonctionnement ne s'est pas totalement rétabli. Par conséquent, les universités dépendent aujourd'hui plus que jamais des droits de scolarité, des contrats et des dons privés.

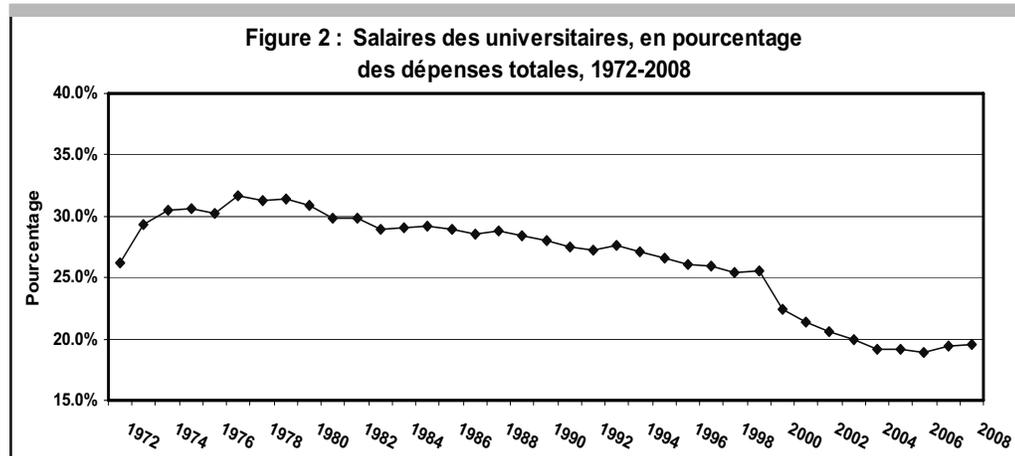
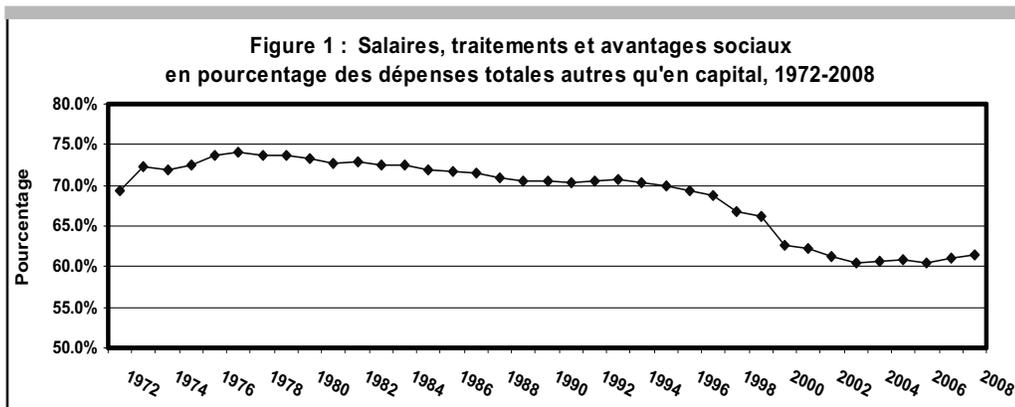
Toutefois, les données présentées ne tiennent pas compte des répercussions de la récession qui sévit depuis quelques mois. Si certains

établissements sont en situation financière précaire, le ralentissement économique actuel n'est pas nécessairement en cause. Malgré tout, la débâcle des marchés financiers a porté un coup dur aux régimes de retraite et aux fonds de dotation de bien des universités et des collèges, entraînant l'annonce de gels d'embauche, de mises à pied et de réductions de services, mesures qui auront des effets majeurs sur la qualité de l'enseignement postsecondaire au Canada.

Les répercussions de la récession sur les universités et les collèges ne viennent qu'aggraver les problèmes de financement chroniques du système d'éducation postsecondaire au Canada. Le financement de ces établissements par l'État est en chute libre depuis deux décennies : en 1990, les

subventions de fonctionnement représentaient 80 p. 100 des revenus de fonctionnement des universités, une proportion qui n'atteignait même plus 58 % en 2008.

De toute évidence, c'est avant tout aux gouvernements fédéral et provinciaux qu'il incombe de remédier à ce déséquilibre. Ottawa et les provinces doivent collaborer plus étroitement pour faire en sorte que des fonds adéquats soient octroyés pour l'éducation postsecondaire selon un mécanisme transparent, sans quoi les universités et les collèges du Canada seront gravement menacés. L'accessibilité et la qualité continueront de s'éffriter, compromettant de plus en plus la capacité de notre pays à profiter des avantages sociaux, culturels et économiques procurés par l'éducation.■



Notes:

1. La plus grande partie des données contenues dans le présent rapport sont recueillies chaque année par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU), selon les directrices et directeurs financiers des universités et des collèges au Canada. En Ontario, les données sont recueillies par le Conseil des universités de l'Ontario, puis compilées par l'ACPAU. L'information est préparée et diffusée tous les ans en format électronique par le Centre des statistiques sur l'éducation de Statistique Canada. La collecte et la compilation des données requièrent plus d'un an de travail, l'information la plus récente couvrant l'exercice clos en 2008.

